

# Commune de *Sivry-Rance*

Commission Locale de Développement  
Rural du **29 octobre 2019**

**19h30**



## **Rappel de L'ORDRE DU JOUR du 29 octobre 2019**

- Approbation du PV de la CLDR du 26 avril 2018
- Rappel concernant une ODR et des différentes étapes
- Etat d'avancement des différents projets
  - **Maison de village de Grandrieu**
  - **Présentation de la fiche « PHASE 3 » du centre de Sivry**
  - **Informations sur le projet d'aménagement d'une piste cyclable – liaison douce entre Sivry-Centre et l'ancienne gare (FP 1.3 du PCDR)**
  - **Informations sur l'aménagement et la valorisation du cœur du village et des entrées de Grandrieu (FP 1.5 du PCDR)**
  - **Informations sur le PST et son lien avec le PCDR**
- **Divers**

## Approbation du PV de la CLDR du 26 avril 2018

dont l'ordre du jour était:

- **Approbation du dernier PV : réunion du 14/12/2017**
- **Etat d'avancement de la Maison de Village de Grandrieu**
- **Rapport annuel 2017 sur l'ODR**
- **Prochaine Convention – "Poursuite des aménagements du CENTRE URBAIN DE SIVRY"**
- **Divers: présentation de la coopérative énergétique "Coopersol"**

## L'élaboration du document PCDR

### Etapes suivies jusqu'à son passage en PAT (Pôle d'Aménagement du Territoire)

- Etablissement du diagnostic socio-économique de la Commune par l'Auteur de Programme
- Phase participative: Rencontres des personnes Ressources – Consultations villageoises et thématiques
- Création de la **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural)
- Elaboration de la **stratégie** à 10 ans
- Choix des projets et priorisation
- Finalisation du « document » PCDR
- Examen du PCDR par la DGO3

28 février 2007

Décision de la Commune de mener une ODR  
avec l'accompagnement de la FRW

6 février 2008

Désignation de l'Auteur de PCDR Survey&Aménagement

Du 14 au 28 janvier 2010

Soirées d'information/consultation

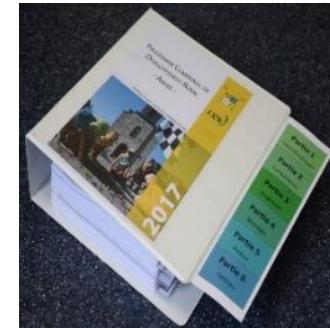
Le 08 juin 2010

Mise en place de la Commission Locale de DR

Du 25 octobre 2010 au 07 juin 2011

Déroulement des groupes de travail

Elaboration du document PCDR



Travail sur les Fiches Projets par l'Auteur et la Commune

Et de nombreuses réunions de coordination Commune – Auteur – FRW

9 FP en lot 1, 12 FP en lot 2

Le 28 Janvier 2016

Approbation du Programme Communal de  
Développement Rural (PCDR) par le GW

Mise en œuvre des projets à partir de début 2016

## *Opportunités de financement*

*	<b>1<sup>ère</sup> tranche jusqu' 500.000 €</b>	<b>2<sup>ème</sup> tranche au-dessus 500.000 €</b>
Aménagements d'espaces publics	60 %	50 %
Autres (maisons de village, logements, ...)	80 %	50 %

### **2. Subventions pour \***

*	<b>1<sup>ère</sup> tranche jusqu' 500.000 € par commune</b>	<b>au-delà de 500.000 € par commune</b>
Projets transcommunaux	90 %	50 %

# *Opportunités de financement*

**La subvention DR fonctionne en 2 temps\***

## **1. Convention-faisabilité**

**Pour les frais d 'étude**

**Subside = 5% du montant du subside estimé pour la réalisation du projet**

## **2. Convention-réalisation**

**Pour la réalisation du projet**

**24 mois (avant, c'était 18) au plus après la convention-faisabilité**

**Cette convention fixe le montant exact du subside**

# *Règles de financement*

\*sauf exceptions (c'est en 1 temps)

## A 24 mois de la fin de validité du PCDR

### **1. Convention-exécution**

**Pour l'étude et la réalisation du projet**

**Cette convention fixe le montant du subside**

## Pour l'achat d'un terrain ou immeuble

### **1. Convention-acquisition**

**Cette convention fixe le montant du subside**

## •Fonctionnement de la CLDR

### Les éléments essentiels:

#### La CLDR, CHEVILLE OUVRIERE:

- Est l'organe consultatif, a un rôle de relais entre population et pouvoir communal, coordonne les GT qu'elle met en place, suit l'état d'avancement des projets du PCDR, en assure sa mise à jour...
- Elle donne son avis sur les projets à réaliser en priorité
- Compte de 10 à 30 membres effectifs et de 10 à 30 membres suppléants
- $\frac{1}{4}$  des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil Communal
- Se réunit au moins 4 fois par an
- Se renouvelle lors d'une nouvelle législature
- Son secrétariat est assuré par la FRW
- Le compte rendu est transmis aux membres de la CLDR
- Les décisions se prennent généralement par consensus
- ...



## CIRCULAIRE 2019/01 RELATIVE AU PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

### 2

### DISPOSITIONS RELATIVES AUX MODALITES D'APPROBATION DE LA COMPOSITION DE LA CLDR ET DE SON ROI.

Pour le lancement ou la relance d'une opération de développement rural, la composition de la CLDR et son règlement d'ordre intérieur (ROI) sont soumis à l'approbation du Ministre dans un délai d'un mois à la réception des documents par la Direction du Développement rural (Service extérieur). Passé ce délai, ils seront considérés comme approuvés.

En cours d'ODR, une modification d'au moins 50%, en une fois, de la composition de la CLDR sera, de nouveau, soumise à l'approbation du Ministre dans les mêmes modalités de délai.

Toutes autres modifications de la composition de la CLDR ou de son ROI seront mentionnées dans le rapport annuel de la Commune (cf. chapitre 11).

En cas de réclamation, le Ministre représente l'instance de recours à laquelle il peut être fait appel.

### ***RECOMPOSITION***

- **Le 19 septembre 2019, le Conseil Communal, a décidé d'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la CLDR.**
- **Elle est composée de 20 membres dont 5 membres avec la « casquette » du Conseil Communal dont le Bourgmestre.**
- **La délibération communale a été envoyée à l'Administration Régionale/Louis Nicodème**

- **Etat d'avancement des différents projets**

## ***INFORMATIONS***

- **Etat d'avancement du projet de Maison de village de Grandrieu (FP 1.6):**

### **Convention-faisabilité du 28 juin 2017**

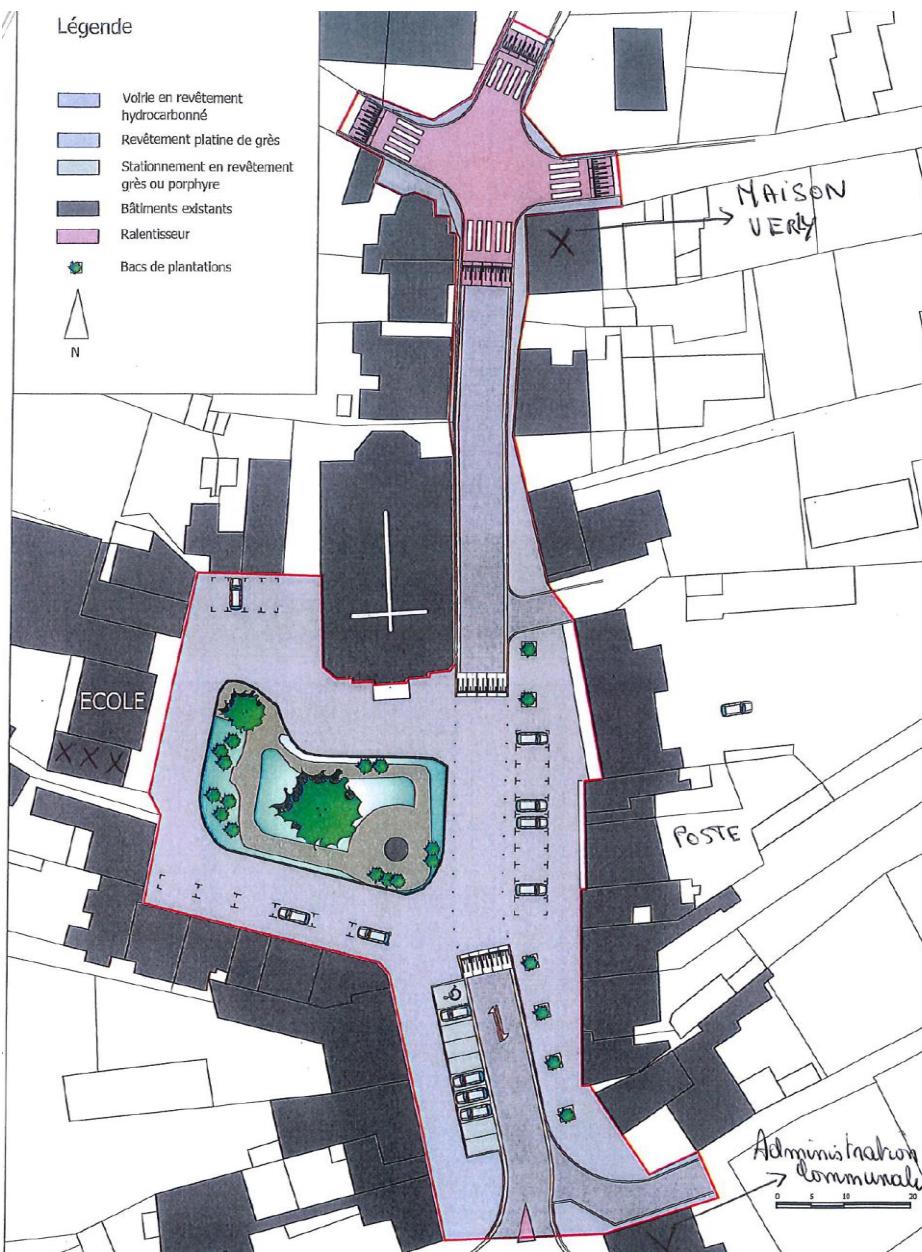
- Approbation de l'avant-projet par le Collège le 31/01/2018
- Présentation de l'avant-projet au Comité d'Accompagnement le 21/02/2018
- Permis unique revenu à la Commune complet et recevable (été 2019)





# Aménagement de la phase III du centre de Sivry

Avant-projet  
(esquisse)  
présenté à  
la CLDR  
le 26/04/18.



## Quelques remarques



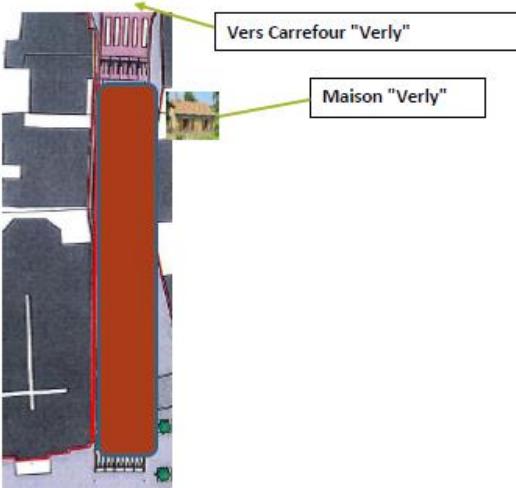
Potelets devant l'école



Prévoir une rampe latérale pour PMR



- Revêtement de couleur différente visible afin de diminuer la vitesse



Avant-projet présenté à la CLDR le 26/04/18

qui a fait

*quelques  
remarques:*



Supprimer le local pour permettre un accès par l'arrière de l'école, mieux sécurisé. (dans ce cas, il faut trouver un local ailleurs, ...)



- Récupérer l'ancienne pompe et l'installer aux abords de l'école

- **Côté POSTE:**

Décaler la route pour offrir plus de stationnement.

Installer des bacs de plantations amovibles (que l'on puisse enlever facilement offrant la possibilité d'installer un chapiteau).

- **Côté ECOLE et SQUARE (petit espace vert devant l'école):**

- Replacer la pompe en fonte (élément du patrimoine)

- Stationnement anarchique autour du square aux entrées et sorties de classes maternelles => Réflexion à avoir pour interdire le stationnement des 2 côtés.

L'école compte 176 élèves et ± 70% des parents utilisent leur voiture pour déposer leurs enfants devant l'école.

Julie Vincent signale qu'elle dispose d'une étude qu'elle a réalisée auprès des élèves de maternelles et primaires des écoles communales et libres de Sivry et de Rance et qui a donné lieu ensuite à l'ouverture du Pédibus. Celui-ci manque malheureusement de bénévoles.

- Prévoir un règlement complémentaire pour éliminer au maximum ce problème?
- Etablir un stationnement de 15' maximum? (Devant la pharmacie, ce système fonctionne).
- Tracer un emplacement "AUTOCAR" au sol?
- Installer des potelets devant l'école?
- Derrière l'école, se trouve un terrain privé en pente, qui pourrait faire l'objet d'une acquisition par la Commune pour y créer un parking et permettre un accès par l'arrière de l'école (accès sécurisé)?

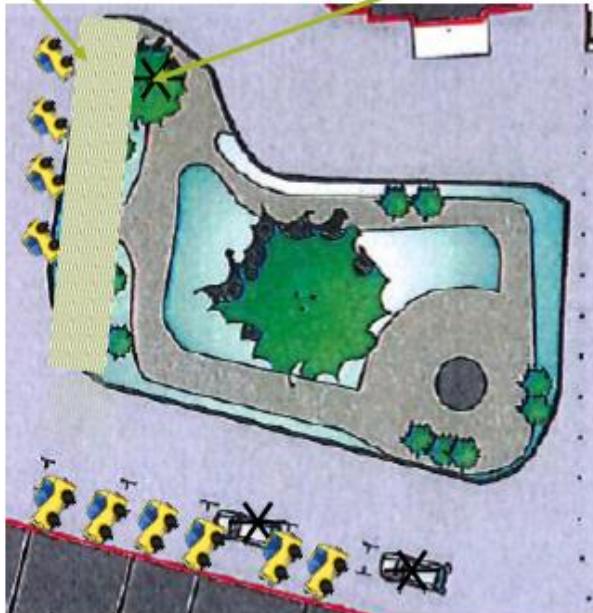
Cette solution semble assez compliquée de prime abord et risquerait de prendre beaucoup de temps.

# Aménagement de la phase III du centre de Sivry

Avant-projet présenté à la CLDR le 26/04/18

## quelques remarques

- Raboter la partie de l'espace vert comptant l'arbre mort (=> à abattre) ✗ en vue de permettre le stationnement en épi plutôt que le long du trottoir?



- Disposer le stationnement en épi
- o Route devant l'église vers le Carrefour "Verly"  
Actuellement occupée par du stationnement sauvage.
    - Placer des places de parking en épi?
    - La route le long de l'église vers le carrefour "Verly" sera une zone bien visible puisque de couleur de revêtement différente, ce qui devrait permettre une grosse diminution de la vitesse devant l'église.
  - o Le carrefour "Verly"
    - Surélever et l'élargir (pour laisser plus d'espace de manœuvre aux bus, ...)
    - Prévoir un dispositif de ralentissement de la vitesse.

- **Présentation de la Fiche Projet d'aménagement de la phase III du centre de Sivry**

## INFORMATIONS

La partie EGOUTTAGE se fera via le PIC

## Stade actuel

## • Informations sur l'aménagement d'une piste cyclable – liaison douce entre Sivry-Centre et l'ancienne gare (FP 1.3 du PCDR)

L'intervention devrait porter sur:

- **Tronçon rectiligne de 2,9 km rue de Martinsart**
- **Raccord de 150 m entre rue de Martinsart et le RaVel (entre rond-point et ancienne gare)**
- **Tronçon de 650 m entre Centre de Sivry et début de la rue Martinsart (niveau rue de la Bretagne)**



- **Informations sur l'aménagement et la valorisation du cœur du village et des entrées à Grandrieu (FP 1.5 du PCDR)**

**Objectifs stratégiques:**

***Renforcer la cohésion sociale, le cadre de vie, la mobilité***



- **Informations sur l'aménagement et la valorisation du cœur du village et des entrées à Grandrieu (FP 1.5 du PCDR)**

### Les entrées du village de Grandrieu

*Objectif: sécuriser les usagers faibles qui veulent rejoindre le centre du village de Sivry jusqu'au RaVel.*

#### *Situation projetée:*

- *Un revêtement en pavés permettant aux véhicules lourds de passer*
- *De nouveaux trottoirs en pavés de grès*
- *Une berme centrale avec effet ralentisseur*
- *Un panneau didactique affichant les caractéristiques du village*
- *Le stationnement permis sur un espace jouxtant l'entrée*



Photo 1



Photo 2



Photo 5



Photo 6



- **Informations sur le PST – son lien avec le PCDR**  
*par Julie Vincent*





- *Divers/Questions*



Ensemble pour des villages vivants



*MERCI  
DE  
VOTRE  
ATTENTION*

